DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE TREGUIDEL

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 022-212203616-20260721-26_07_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 16 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le 16 juillet 2026 à vingt heures 06 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Le Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs, Valérie HELARY Maire, Bernard HELARY, Michel LE VOGUER, Céline LE FORESTIER, Catherine HANOT, Frédéric HERVIOU, Pierre MICHEL, Mélina BOURSE, Mathilde LE TIRANT, Virginie CLERC, Maxime BALLOUARD, Matthieu LAFFITTE, Virgine LACHIVER, Romain MORIN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Katell ROBIN, Matthieu LAFFITTE

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS :

A DONNE POUVOIR : Katell ROBIN à Catherine HANOT, Matthieu LAFFITTE à Bernard HÉLARY

Secrétaire de séance : Maxime BALLOUARD.

Nombre de membres en exercice :	***15***
Nombre de membres présents :	**13**
Nombre de membres votants :	**15**
Nombre de membres absents :	**2**
Nombre de membres exclus :	**0**

26-07-06 // DEMANDE DE SUNVENTION DIV YEZH LANVOLLON

L'Ecole publique Yves Jouan de LANVOLLON via sa filière Français-Breton sollicite une aide pour une classe découverte en Breton dans une ferme pédagogique de la région.

Ouï l'exposé de Madame Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité

DÉCIDE de verser aux demandeurs ci-dessus une subvention de 30 euros par enfant pour 3 élèves de Tréguidel scolarisés dans cette filière soit 90 euros.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR COPIE CONFORME,

LE MAIRE,
Valérie HÉLARY